



Direction Juridique et de la Conformité du
Groupe

Destinataires

Tous services

Contact

Pascal GALLOIS

Tél :

Fax :

E-mail :

Date de validité

A partir du 01/01/2011

Nouvelle organisation des Espaces entreprises

BLP

Bulletin La Poste

OBJET :

*Décision n° 349-02 du 15 décembre 2010 relative à la nouvelle
organisation des Espaces entreprises*

Le Président Directeur Général

Jean-Paul BAILLY

Nouvelle organisation des Espaces entreprises

DECISION N° 349-02 DU 15 DECEMBRE 2010

NOUVELLE ORGANISATION DES ESPACES ENTREPRISES

Le Président Directeur Général,

Vu la loi n° 90-568 du 2 juillet 1990 modifiée relative à l'organisation du service public de La Poste et à France Télécom ;

Vu le décret n° 2010-191 du 26 février 2010 fixant les statuts initiaux de La Poste et portant diverses dispositions relatives à La Poste ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de M. Jean-Paul BAILLY en qualité de Président du Conseil d'administration de La Poste ;

Vu l'avis du comité technique paritaire national du 6 décembre 2010 ;

Décide :

Article 1^{er}

Les Espaces entreprises, à l'exception de ceux des DOM, actuellement rattachés aux directeurs des centres financiers, sont à compter du 1^{er} janvier 2011, rattachés à la Direction des Entreprises, Collectivités et Associations –SF (DECA-SF) qui est créée avec la qualité de NOD.

Article 2

Les personnels concernés par ce rattachement gardent leur statut La Poste.
Le directeur de la DECA, responsable hiérarchique de la DECA-SF, sera désormais bi-appartenant.

Article 3

Le rattachement hiérarchique des personnels au Directeur de la DECA n'a pas d'impact sur l'organisation et les missions de ces Espaces entreprises, qui restent inchangées.

Nouvelle organisation des Espaces entreprises

Article 4

La composition, l'organisation de cette entité ainsi que les mesures relatives au personnel sont précisées dans le texte de la Commission de dialogue social de La Poste.

Article 5

Cette décision fera l'objet d'une publication au Bulletin de La Poste.

Jean-Paul BAILLY

Nouvelle organisation des Espaces entreprises

Annexe

Répartition des sièges au Comité Technique Paritaire de la Direction des Entreprises, Collectivités et Associations - SF

NOD	CGT	CFDT	CFTC	CGC	FO	SUD	UNSA
Direction DECA – SF	2	1	1		1	2	